Fédération Nationale des Médecins Radiologues

5 juin 2023

Nouveau forfait structure

La convention médicale de 2016 avait introduit un dispositif de modernisation des cabinets médicaux dit « forfait structure ». Le règlement arbitral entré en vigueur depuis le 1er mai 2023 reprend ce dispositif en le simplifiant.

Le « forfait structure » consiste en une aide financière ouverte aux médecins en cabinet individuel ou en groupe, quels que soient la spécialité médicale ou le secteur d'exercice (secteurs 1 ou 2).

L'aide est calculée :

- selon le niveau d'atteinte des indicateurs, annuellement au 31 décembre de chaque année ;
- selon un système de points (7 €/point) ;
- selon 2 volets :
  - équipement du cabinet,
  - démarches et nouveaux modes d'organisation pour améliorer les services aux patients.

Tout médecin ayant satisfait aux indicateurs du volet 1 obtient 280 points. S'il remplit également la totalité des indicateurs du volet 2, il obtient 835 points supplémentaires, soit 1 155 points au total.

VOLET 1 :

Indicateurs	Statut	Nombre de points
Disposer d'un logiciel référencé Ségur et d'un logiciel d'aide à la prescription (LAP) certifié HAS (messagerie de santé incluse)	Déclaratif	280
Disposer d'une version de cahier des charges Sesam vitale addendum 8 intégrant l'app Carte vitale et des avenants publiés sur le site GIE SESAM-Vitale au 31/12 de l'année N-1	Calculé	
Taux de télétransmission > à 2/3	Calculé	
Affichage des horaires du cabinet dans l'annuaire Ameli	Déclaratif	

VOLET 2 :

Indicateurs	Statut	Cible 2023	Cible 2024 (+ suivantes)	Nombre de points
Taux d'usage DMP	Calculé	20%	30%	40
Taux d'usage de la messagerie de santé - Mon espace santé entre PS et patients	Calculé	5%	10%	40
Taux AAT (arrêt de travail en ligne)	Calculé	90%	90%	22,5

Taux de CM AT-MP (certificat médical d'accident de travail ou de maladie professionnelle)	Calculé	45%	50%	22,5
Taux de PSE (protocole de soins électronique)	Calculé	80%	90%	22,5
Taux de DMT (déclaration de médecin traitant)	Calculé	90%	90%	22,5
Taux de SPE (prescription électronique de transport)	Calculé	20%	30%	10
Implication dans une démarche d'exercice coordonné	Déclaratif			120
Capacité à coder	Calculé			50
Amélioration du service offert aux patients	Calculé			70
Valorisation de la fonction de maitre de stage	Calculé			50
Aide pour équipement vidéotransmission	Calculé			50
Aide pour équipements médicaux connectés	Déclaratif			25
Participation au SAS	Calculé			200
Taux de déclaration simplifiée de grossesse en ligne	Calculé	10%	50%	10
Usage de l'appli carte vitale	Calculé	Au moins une feuille de soins électronique (FSE) avec appli carte vitale		40
Ordonnances numériques sur produits de santé	Calculé	30%	40%	40